



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03 89 70 90 70 - Fax 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Objet du marché :

Intitulé : Le présent marché concerne les travaux de création d'un itinéraire cyclable entre Hésingue et Buschwiller

Type de marché : Marché de travaux - Exécution

Classification CPV :

Lot n° 01 : V.R.D.
CPV : 45 23 31 62 - 2

Lot n° 02 : Passerelle et fondations
CPV : 45 22 00 00 - 5

3. Procédure :

Type de procédure : procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères pondérés suivants :
Prix : 55 %
Valeur technique : 45 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 17-5170 du 11/01/2017.

4. Attribution du marché :

- **Lot 01 : V.R.D.**

Date d'attribution du marché : 17 janvier 2018



Titulaire du marché :

TRAVAUX PUBLICS DES TROIS FRONTIERES
6, rue de l'Artisanat
68730 BLOTZHEIM

Montant du marché : 290 163,00 € HT

• **Lot 02 - Passerelle et fondations**

Date d'attribution du marché : 30 janvier 2018

Titulaire du marché :

SIRCO TRAVAUX SPECIAUX
2, rue Louis Matière
15130 ARPAJON-SUR-CERE

Montant du marché : 179 490,72 € HT

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature des marchés (lots 1 et 2) : 10 janvier 2018

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service juridique de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
BP 51 038
67 070 Strasbourg Cedex
Tél. 03.88.21.23.23
Fax. 03.88.36.44.66
Mail : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
BP 51 038
67 070 Strasbourg Cedex
Tél. 03.88.21.23.23
Fax. 03.88.36.44.66
Mail : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis : 2 février 2018

